

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

17 mai 1948.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit aujourd'hui à 8 heures 30 du soir, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre. Je suis heureux que vous ayez pu vous rendre. La première question à l'ordre du jour est le crédit 52 des Affaires extérieures, traitant de l'administration du ministère. Avant d'aller plus loin, je voudrais vous lire le rapport d'une réunion du comité du programme tenue dans mon bureau à 2 heures 15 aujourd'hui. *Présents*: MM. Beaudoin, Bradette, Harris, Léger et Winkler. Le comité du programme recommande

- (1) d'entendre un rapport général de la part de M. Pearson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur le crédit 52 et le rapport annuel du ministère;
- (2) d'accéder à la demande énoncée dans une lettre par M. Eric W. Morse, de l'Organisation des Nations Unies, et de l'entendre après le 24 mai.

Nous avons le plaisir et l'honneur de compter parmi nous ce soir M. Pearson. Il serait superflu de vous le présenter: son nom est déjà bien connu, non seulement du Parlement, mais encore dans tout le pays. C'est avec beaucoup de respect qu'on écoute sa parole dans les délibérations des Nations Unies, à Lake-Success. Monsieur Pearson.

**M. Lester B. Pearson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est appelé:**

Le TÉMOIN: Monsieur le président, messieurs, il y a à peine quelques heures qu'on m'a fait savoir que j'aurais l'honneur de parler devant votre Comité ce soir. Voilà pourquoi je n'ai rien de soigneusement préparé à vous présenter sur le travail du ministère. Si je comprends bien, monsieur le président, vous désirez que je fasse quelques commentaires sur notre rapport annuel, en ce qui concerne plutôt l'organisation du travail du ministère qu'en ce qui touche aux problèmes politiques dont s'est occupé le ministère au cours de l'année écoulée. Je ne sais comment vous voulez procéder, mais je crois que sur certains articles du rapport, quelques-uns parmi vous auraient des questions à poser. Avec l'aide de mes collègues, je m'efforcerai de vous renseigner. Vous remarquerez d'abord que le rapport de cette année porte une couverture à deux couleurs. C'est là une innovation dans l'impression des livres bleus parlementaires. Celui-ci est le livre parlementaire rouge et blanc. Sous certains rapports, nous avons tâché cette année plus que jamais auparavant, d'y traiter plus à fond du travail du ministère. Nous avons longtemps espéré, et nous espérons encore, monsieur le président, ne pas avoir à compter entièrement sur un rapport annuel pour faire connaître ce qu'on attend de nous dans le ministère. C'est notre avis qu'il serait plus utile de présenter avec moins de formalités un rapport mensuel sur le travail du ministère des Affaires extérieures et de le rendre plus accessible. Nous suivons maintenant cette méthode pour la circulation entre les bureaux, et nous jugeons qu'il serait pratique de l'appliquer dans une plus large mesure. Pour ce qui est